

Suite à la convocation en date du 25 janvier 2012,  
Le quorum n'ayant pas été atteint le 9 Février 2012  
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la  
Lys le 15 Février 2012

Etaient présents:

MM. Boussemart, Dissaux, Grimonprez, Lefait, Lefebvre, Méquignon.

Etaient excusés:

MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Decocq, Deroo, Douez, Houssin,  
Leroy, Parent, Plancke, Schepman, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 06-12

DECIDE

- d'approuver le budget primitif 2012 qui fait apparaître un montant de dépenses de 6 559 580,07 € pour un montant de recettes équivalent ;
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat ;
- de fixer à 15.000 € la contribution qui sera sollicitée auprès de chaque membre du Syndicat.

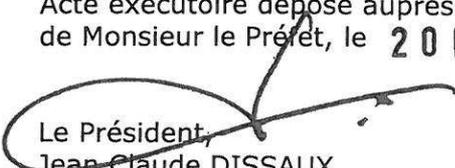
VOTANTS : 6

POUR : 6

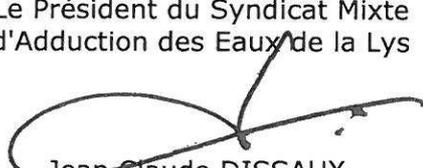
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le **20 FEV. 2012**

  
Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

  
Jean-Claude DISSAUX